

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 114 actifs supplémentaires en 2016 dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux

La Caisse Centrale de la MSA vient de publier le tableau de bord annuel sur l'emploi dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux en 2016. Les analyses mettent en évidence que le nombre d'actifs des entreprises est reparti à la hausse en 2016, après la baisse observée en 2015.

A Paris, le 15 février 2018 – « Nous nous réjouissons de cette hausse de 2 % du nombre de travailleurs permanents et saisonniers en 2016. Nous dénombrons 98 765 actifs en 2016, contre 96 651 en 2015 et 61 789 en 2003 », annonce Gérard Napias, le président de la FNEDT. Ce sont les entreprises de travaux agricoles (ETA) qui assurent la croissance en 2016 avec 260 entreprises de plus et 2 260 salariés de plus. Le nombre d'entreprises de travaux forestiers et de travaux sylvicoles a quant à lui baissé de 65 entreprises, avec 143 salariés de moins. Le nombre de salariés a donc augmenté de 2,7 % dans les entreprises de travaux agricoles en 2016 alors qu'il décroît dans les ETF et ETS par une baisse d'activité du secteur. Avec 21 671 entreprises contre 21 518 en 2015, le nombre d'entreprises de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles est resté stable en 2016.

Au sein des ETA, 45 % des entreprises ont au moins 1 ETP (Equivalent Temps Plein) en 2016 et 75 % ont moins de 3 ETP : les ETA demeurent donc de très petites entreprises familiales. Certaines régions comme l'Aquitaine ou la Champagne-Ardenne se caractérisent par un salariat plus élevé, lié à la filière vitivinicole. 10 % des ETA en Nouvelle-Aquitaine ont entre 10 et 50 ETP par exemple, contre 4 % en Haute-Normandie. Les ETA progressent et font progresser les filières agricoles structurées et organisées.

« L'activité de travaux agricoles se distingue par son importante saisonnalité, avec un pic d'activités de plus de 28 000 nouveaux contrats sur le mois de septembre 2016, contre 4 000 en août », souligne Gérard Napias. Cela implique donc une organisation conséquente des entreprises en termes de main d'œuvre, de machines, d'entretien pour répondre à une forte demande sur une durée limitée.

En 2015, le nombre de contrats dans les entreprises avait baissé suite à la suppression de l'exonération des charges sociales sur les contrats Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi, entraînant une hausse du coût du travail de 2 €/h. « En 2016, nos entreprises ont dû s'adapter à cette mesure en recherchant la productivité : sélection des candidats, hausse de la productivité du matériel, sélection des chantiers... », déclare Gérard Napias.

« L'enjeu pour nos entreprises de travaux en 2018 est de continuer sur la voie de la professionnalisation de nos métiers, afin d'apporter toujours plus de solutions et d'innovation à nos clients en particulier les exploitants agricoles », explique Gérard Napias.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'agence Ressources De la Nature :

Fadela Benabadji

01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39

fbenabadji@agence-rdn.com

Mathilde Lehoux

01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78

mlehoux@agence-rdn.com

A propos de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 97 000 salariés permanents et occasionnels réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales. 265 000 agriculteurs (60 % des exploitations agricoles françaises) font appel aux entreprises de travaux agricoles. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).